



EUGÈNE ENFRIN



73

Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 18 novembre 1918.

Eugène François Joseph ENFRIN, né le 16 mars 1890 à la Boissière de Montaigu, cultivateur, fils de Jean-Baptiste ENFRIN, 32 ans, cultivateur au Pont Leger de la Boissière de Montaigu, et de Marie Angèle JAUNATRE, 28 ans, son épouse, cultivatrice.

Eugène a les cheveux châtain foncés, les yeux bleus clairs, le front proéminent, le nez rectiligne, le visage ovale, il mesure 1,69 mètre.

Inscrit sous le N° 26 de la liste cantonale de Montaigu.

Incorporé au 137^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 7 octobre 1911, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 2663, soldat de 2^{ème} classe.

Maintenu sous les drapeaux par application de l'article 33 de la loi du 21 mars 1915.

Passé dans la réserve de l'armée active le 8 novembre 1913.

Certificat de bonne conduite accordé.

Affecté au Régiment d'Infanterie de Fontenay le Comte.

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 3 août 1914.

Parti aux armées le 6 août 1914.

Blessé par éclat d'obus, à Hébuterne, à l'omoplate droite, évacué le 7 juin 1915, entré à l'hôpital de d'Amiens le 15 juin 1915, sorti le 14 juillet 1915 et dirigé sur l'hôpital de Dax, sorti le 15 août 1915 et part en permission.

Rentré au dépôt le 8 septembre 1915, sorti le 28 janvier 1916 et rejoint le dépôt.

Passé au 33^{ème} Régiment d'Infanterie le 21 Mars 1916.

Passé au 8^{ème} Régiment d'Infanterie le 24 mars 1916.

Aux armées le 28 mars 1916

Blessé le 4 août 1916 en avant de Combles (Somme) par éclat d'obus, plaie du thorax.

Blessé, évacué le 4 octobre 1916, entré à l'ambulance 5/1 à l'hôpital d'Amiens, entré à l'hôpital mixte de Mayenne le 24 octobre 1916, puis à l'hôpital auxiliaire n°24 à Domfront le 4 novembre 1916, entré à l'hôpital mixte de Domfront le 24 décembre 1916 et en permission de 7 jours.

Rejoint le dépôt le 2 janvier 1917.

Parti en renfort du 208^{ème} Régiment d'Infanterie le 25 février 1917.

Disparu le 16 avril 1917.

Fait prisonnier de guerre.

Rapatrié le 20 décembre 1918.

Mis en congé illimité de démobilisation le 6 août 1919.

Se retire à la Boissière de Montaigu.

Maintenu service armé proposé pour une pension temporaire de 10% le 3 novembre 1920 par la commission de réforme de Nantes pour séquelles de plaie de la région scapulaire droite par éclat d'obus, gêne légère des mouvements du bras.

Affecté à la réserve du 262^{ème} Régiment d'Infanterie à Lorient.